

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Toulouse - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI CH Int Val Ariège - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	53	9076	1105	3449	16
IFSI CH Millau - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	69	9076	1210	3681	16
IFSI CH Rodez - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	65	9076	1211	3221	16
IFSI Croix Rouge Française Toulouse -	Tous les candidats	Tous les candidats	142	9076	1275	2228	16

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
rentrée en septembre - D.E Infirmier							
IFSI CHU de Toulouse - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	207	9076	927	1402	16
IFSI CH Auch - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	61	9076	1355	3427	16
IFSI CH Jean Rougier Cahors - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	60	9076	1316	3763	16
IFSI CH de Bigorre - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	87	9076	956	2919	16
IFSI Albi - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	117	9076	1466	2973	16
IFSI CHIC Castres Mazamet - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	64	9076	1249	3147	16
IFSI CH Montauban -	Tous les	Tous les	64	9076	1272	2779	16

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
rentrée en septembre - D.E Infirmier	candidats	candidats					
IFSI CH Jean Rougier - Site de Figeac - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	37	9076	1251	3877	16
IFSI CHU de Toulouse - Site de Saint-Gaudens - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	21	9076	895	2559	16
Institut de Formation Association Educative pour l'Hospitalisation Privée - rentrée de Septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	48	9076	743	2584	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI CH Int Val Ariège - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI CH Millau - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 ECTS, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant est en moyenne de 35 heures par semaine. Durant les 3 ans, la formation est en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et

techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid

IFSI CH Rodez - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI Croix Rouge Française Toulouse - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et

médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI CHU de Toulouse - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

En intégrant l'IFSI du CHU de Toulouse, vous serez inscrit dans un double cursus : Licence en Sciences pour la Santé-- parcours Sciences Infirmières et Diplôme d'état d'infirmier.

En effet l'Université Toulouse III Paul Sabatier est inscrite dans une démarche innovante de création d'un diplôme national de Licence Mention Sciences pour la Santé regroupant 7 parcours paramédicaux. Ce projet porté par l'UT3 en partenariat avec le CHU de Toulouse, la Région Occitanie et l'ARS est encadré par l'Arrêté du 26 avril 2022 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.

La formation d'une durée de trois ans se répartit entre enseignements universitaires délivrés à l'Université Paul Sabatier, d'enseignements métiers délivrés sur le site de l'IFSI et de périodes de stage.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Auch - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités

d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI CH Jean Rougier Cahors - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Le temps de formation est réparti entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages qui se déroulent dans le département et les départements limitrophes). Il est organisé en 6 semestres.

La formation se déroule avec l'université. Les études sont organisées en unité d'enseignement (UE) en lien les unes avec les autres. Elles couvrent 6 domaines :

- sciences humaines et sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- science et technique infirmière, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières, interventions
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France dont Hépatite B - c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n° 2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH de Bigorre - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI Albi - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;

- sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

IFSI CHIC Castres Mazamet - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est

organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI CH Montauban - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne hebdomadaire de 35 heures. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI CH Jean Rougier - Site de Figeac - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat validant 180 crédits européens , obligatoire pour exercer la profession et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages qui se déroulent dans le département ou les départements limitrophes). Il est organisé en 6 semestres.

Durant 3 ans, la formation se déroule avec l'université. Les études sont organisées en unité d'enseignement (UE) en lien les unes avec les autres. Elles couvrent 6 domaines :

- sciences humaines et sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- science et technique infirmière, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières, interventions;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière;
- méthodes de travail.

L'admission définitive est subordonnée à :

a/ la production d'un certificat d'aptitude établi par un médecin agréé au plus tard le premier jour de la rentrée attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession.

b/ la production avant le premier stage d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CHU de Toulouse - Site de Saint-Gaudens - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

En intégrant l'IFSI de Saint Gaudens (90Km de Toulouse), vous serez inscrit dans un double cursus :Licence en Sciences pour la Santé-- parcours Sciences Infirmièreset Diplôme d'état d'infirmier.

Depuis la rentrée universitaire 2021/2022, l'Université Toulouse III Paul Sabatier est inscrite dans une démarche innovante de création d'un diplôme national de Licence Mention Sciences pour la Santé regroupant 7 parcours paramédicaux.Ce projet porté par l'UT3 en partenariat avec le CHU de Toulouse, la Région Occitanie et l'ARS est encadré l'Arrêté du 26 avril 2022 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.

La formation d'une durée de trois ans se répartit entre enseignements universitaires délivrés en distanciel depuis l'Université Paul Sabatier, d'enseignements métiers délivrés sur le site de Saint Gaudens et de périodes de stage.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la

profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Institut de Formation Association Educative pour l'Hospitalisation Privée - rentrée de Septembre - D.E Infirmier :

La formation des infirmiers se conçoit en partenariat avec l'université santé d'académie. Elle permet l'attribution d'un diplôme d'Etat et d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée moyenne de 35 heures par semaine. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les unités d'enseignement (UE) couvrent les six domaines suivants : - sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme d'enseignement supérieur "ParcourSup" pour l'admission dans l'un des Instituts de formation en soins infirmiers de l'académie de Toulouse, la commission d'examen des vœux a mis en oeuvre un traitement algorithmique permettant essentiellement à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes des candidats de la classe de première et de terminale. De plus, les examinateurs professionnels, habilités par la commission d'examen des vœux du regroupement, d'Occitanie Ouest ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier, à savoir : les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir, le classement du candidat dans sa classe et par matière, la fiche de réorientation universitaire et le projet de formation motivé. Ce projet de formation, bien que déclaratif, doit être individuel. Il retrace le parcours du candidat et présenter sa motivation pour la formation visée. Le projet individuel de formation doit être complété, explicité par les éléments qualitatifs qui seront détaillés dans la rubrique "activités et centres d'intérêt". Ce sont l'ensemble des éléments quantitatifs et qualitatifs qui sont examinés par les membres de la commission d'examen des vœux en regard des attendus nationaux spécifiques de la formation ciblée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'accès à la formation préparant au diplôme d'état et à l'exercice de la profession d'infirmier en France est sélective. Avant la validation définitive du dossier "Parcoursup", il est important que le candidat s'approprie les attendus nationaux retenus pour la formation en soins infirmiers et analyse en quoi son parcours, ses expériences scolaires, universitaires, personnelles viennent répondre à ces attendus. Aussi, le candidat doit prendre en compte le tableau synoptique du "Rapport public de la session précédente" pour appréhender les critères et indicateurs qui animent l'examen des dossiers individuels anonymisés par la commission d'examen des vœux du regroupement d'Occitanie Ouest. La complétude du dossier de candidature, la qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part du candidat. Toutes les rubriques du dossier "Parcoursup" sont à renseigner car elles permettent d'effectuer une analyse quantitative du dossier et, précisent le parcours scolaire, universitaire, professionnel du candidat. Toutes ces ressources constituent à une aide à la décision pour les membres de la commission d'examen des vœux. La rédaction du dossier "Parcoursup" doit se faire en regard des attendus et des critères nationaux en lien avec la formation. La structuration du projet de formation motivé est importante. Elle doit retracer le parcours du candidat en argumentant les choix d'orientation ou de spécialités. Cette argumentation révèle l'authenticité et la singularité du propos de son auteur. La connaissance de la formation et du métier visé sont des éléments qui aident à construire l'argumentation. Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés par le candidat. La rubrique "Activités et centres d'intérêt" permet aux candidats d'inscrire des éléments complémentaires qu'ils n'ont pas pu noter dans le projet de formation motivé.

Attention : Outre la remontée des informations quantitatives par le Rectorat, pour toutes les données saisies par le candidat, la plateforme "Parcoursup" est jugée déclarative. De ce fait, pour le candidat qui acceptera une proposition d'admission définitivement, il pourra être demandé de produire tout élément tendant à étayer la partie déclarative de la plateforme "Parcoursup".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale et /ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Résultats en mathématiques, SVT, physique chimie, science économique et sociales, sciences techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, biochimie, sciences humaines et sociales, histoire, géographie, philosophie, technologies de l'informatique	Notes de français, de langues vivantes, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, biologie écologie, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, sciences humaines et sociales, histoire/ géographie, philosophie, technologies de l'informatique	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)	Résultats aux épreuves de français du baccalauréat	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités.	Très important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Niveau B2 est exigé pour une entrée en 1e année dans le cadre de la DAP - demande d'admission préalable.	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression écrite et orale	Qualité de l'expression écrite : orthographe, syntaxe et de l'argumentation	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Très important
	Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	Curiosité intellectuelle, raisonnement logique, aptitude à rechercher, sélectionner, organiser, restituer l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation	Très important
Savoir-être	Qualités humaines et capacités relationnelles	Attention portée aux autres, qualités d'écoute. Esprit d'équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Compétences organisationnelles	Rigueur, méthode, organisation, priorisation des tâches, autonomie, créativité	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	Assiduité dans la formation	Caractéristiques de l'assiduité en formation notifiées par le professeur principal du lycée sur les bulletins de première et terminale	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs, Caractéristiques de l'assiduité en formation notifiées par le professeur	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	Connaissances des éléments de la formation et du métier	Éléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt » Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)	Authenticité, argumentation, sens de l'intérêt général. Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	Éléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Très important

Signature :

HUGUES AFOY,

Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI

Université Toulouse